



MODALITES CLASS TRIATHLON **SAISON 2020**



Depuis la saison 2014, un nouveau module permettant la gestion et la consultation du Class Triathlon (Class Tri) est venu s'ajouter à « Espace Tri 2.0 ».

Cette application est prévue pour que chacun puisse y accéder depuis son espace, suivant son rôle, en consultation ou mise à jour des données. Sur chaque espace vous trouverez un guide pratique à télécharger.

Le jeune licencié y accède depuis sa fiche à l'onglet «Données Perso» puis «EFT - Class Tri - CNJ».

[Document « information licenciés » consultable sur la présente page « Class Tri » du site internet.](#)

Le Club y accède à partir de l'onglet « Les Licenciés » puis «Class Tri - CNJ».

[Document « information clubs » consultable sur la présente page « Class Tri » du site internet.](#)

Les meilleurs résultats de chaque athlète des bases 2014 à 2019 ont été intégrés à ce module afin de disposer d'éléments de comparaison, ce qui permet de se représenter la finalité des renseignements fournis à l'application.

Les modalités d'organisation, de vérification, d'enregistrement et de validation des Class Tri dans la ligue Nouvelle-Aquitaine de triathlon vous sont expliquées ci-dessous.

MODALITES D'ORGANISATION, DE VERIFICATION, D'ENREGISTREMENT ET DE VALIDATION DES CLASS TRI

Organisation des Class Tri par les clubs de la ligue :

Dans la mesure du possible, les dates des Class Tri organisés par les clubs seront transmises au moins 15 jours avant le ou les tests par mail au CTL référent, Fabrice Houzelle <f.houzelle@triathlonlna.fr>.

Dans le courriel, il sera précisé si cette journée de test(s) est ouverte à d'autre(s) club(s) du département/de la région.

L'organisation des tests natation et course à pied le même jour même n'est pas obligatoire même si les structures optent généralement pour cet aménagement.

L'objectif de cette action est multiple :

- informer la ligue, chargée de la validation des résultats, de l'organisation de tests
- mettre à jour le calendrier de class tri sur le site internet de la ligue pour que les autres clubs en soient informés
- encourager les clubs à mutualiser l'organisation de tests avec d'autres structures dans le but de :
 - o multiplier les class tri pour les jeunes
 - o créer une émulation favorisant la performance et les échanges entre les athlètes et les structures

Vérification des effectifs et résultats :

La ligue régionale a pour mission de vérifier et valider les class tri enregistrés sur l'espace tri 2.0 par les clubs.

Les entraîneurs des clubs ont bien évidemment toute la confiance des techniciens salariés de la ligue.

Néanmoins, afin que tous les tests s'effectuent de manière équitable sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, une procédure commune et simple est mise en place.

Ci-dessous les 2 étapes :

- le jour des tests, le ou les clubs participant(s) au Class Tri prendront 2 photos :
 - o une photo du groupe des jeunes au bord du bassin (test natation)
 - o une photo de groupe des jeunes au bord de la piste d'athlétisme (test course à pied)
- ces clichés seront expédiés par mail au CTL référent à l'issue de l'enregistrement des résultats sur l'espace tri

Cette procédure permettra de :

- vérifier s'il n'y a pas d'erreur dans les résultats enregistrés par les clubs sur l'espace tri 2.0
- alerter le CTL référent de la réalisation d'un class tri planifié
- demander la validation des tests
- communiquer sur l'organisation de ce class tri par la diffusion des clichés sur les supports de communication de la ligue

Cas particulier de(s) jeune(s) susceptible(s) d'obtenir plus de 150 points aux tests :

Tout jeune disposant d'un total de points > ou = à 150 a la possibilité d'effectuer une demande de quota supplémentaire dans le cadre des 3 championnats de France Jeunes (s'il n'est pas qualifié par l'intermédiaire des quotas "ligue")

Les directives de la FFTRI sur la validation des tests de ces jeunes à fort potentiel sont donc particulières puisqu'une telle performance ouvre un droit particulier pour l'athlète.

Ainsi, pour éviter toute contestation, faire en sorte :

- que les tests des jeunes à potentiel supérieur à 150 pts soient filmés si possible (via un smartphone)
- que les vidéos puissent être transmises au CTL référent avec la demande de validation des résultats.

NB : les performances réalisées lors des compétitions FFN et FFA de l'année 2019 pourront bien évidemment être enregistrés dans le module Class Tri mais seront soumis à l'envoi des justificatifs au CTL référent lors de la demande de validation.

Enregistrement et validation des Class Tri sur l'« Espace Tri 2.0 » :

L'enregistrement des résultats des class tri sur l'espace tri 2.0 est de la responsabilité du club organisateur.

La validation définitive des résultats est par contre de la responsabilité de la ligue.

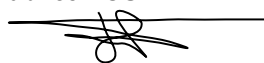
Ainsi, à l'issue des tests, le club organisateur :

- enregistrera les résultats sur l'espace Tri 2.0 (cf : guide pratique sur l'espace "club" du module)
- demandera la validation des tests par mail au CTL référent avec les photos des effectifs en pièces jointes
- joindra la/les vidéo(s) des tests de jeunes ayant obtenus plus de 150 points si elles ont été réalisées

Le CTL référent ou un autre CTL en cas d'indisponibilité :

- procédera à une vérification des résultats
- prendra contact avec le club organisateur si besoin
- validera les résultats afin que les performances des athlètes soient intégrées au fichier « Classement national Class Tri »
- informera le club organisateur de la validation des tests

Fabrice HOUZELLE



Conseiller technique de la ligue Nouvelle-Aquitaine de triathlon

14, rue Joseph Dulaurens - 17300 ROCHEFORT

Tel : 06 52 89 67 35 - Email : f.houzelle@triathlonlna.fr